

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2013**

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 6 septembre 2013, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le Jeudi 12 septembre 2013, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Thierry PICHON, Christophe MENAGER, André VILLARD, Patrick DAVID, Bernard GUERTON, Michel CHAMBRIN, M. Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay le Gaudin).
Chantal IMBAULT et Isabelle MARQUES.

Absents excusés : M. BAZIN (pouvoir à M. PICHON), Mme BERTHEAU (pouvoir à M. MENAGER), M. MARCILLE (pouvoir à M. HERVIEUX), M. Pierre COISNON, Mmes Priscilla MALLET et Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce).

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 12

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 9 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité des présents.

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

I- I - DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) De fixer les tarifs pour le repas de la fête communale du 1 septembre 2013 à 20,00 € par adulte et 10,00 € par enfant de plus de 6 ans.
Les recettes seront inscrites au budget Commune à l'article 758.
- 2) D'autoriser le Maire à signer la convention d'assistance avec la SCP CASADEI-JUNG et ASSOCIES.
- 3) D'autoriser le Maire à signer la convention avec la FRMJC, pour l'emploi d'un second animateur.
- 4) De nommer un agent technique de 2^{ème} classe au compter du 1 septembre 2013. Le poste étant vacant, le tableau des effectifs reste inchangé.
- 5) De fixer le taux d'amortissement de l'automate du dégrilleur de la station d'épuration d'Outarville à 3 ans.

6) Décisions modificatives budgétaires :

De voter les modifications budgétaires suivantes :

BUDGET EAU :

- Du chapitre 23, article 2315 programme 201308 « Travaux Rue des Ecoles » - 2 600 €
- Vers le chapitre 21, article 2158 nouveau programme 201309 « STEP » + 2 600 €

BUDGET COMMUNE :

- du chapitre 23, article 2315 programme 201205 « M.O Rue Arconville » - 859 €
- vers le chapitre 20, article 202 programme 200408 « Frais d'Étude » + 859 €

- du chapitre 20, article 2051 programme 201101 « Maintenance informatique » - 145 €
- vers le chapitre 20, article 2051 programme 201201 « Maintenance informatique » + 145 €

- du chapitre 23, article 2315 programme 201205 « M.O Rue Arconville » -502 €
- vers chapitre 20, article 2051 programme 201201 « Maintenance informatique » +502 €

II- Devis :

Le Conseil Municipal, après étude des différents devis,

DECIDE de retenir les offres pour :

- 1) L'acquisition d'un automate pour le dégrilleur de la station d'épuration d'Outarville présenté par la Lyonnaise des eaux d'un montant de 2144,00 € HT, soit 2564,22 € TTC.
- 2) La fourniture d'un socle en granit noir suprême présenté par la société MARIN d'un montant de 418,06 € HT, 500,00 € TTC.

III- Dossiers en cours :

Le Maire présente les différentes subventions accordées à la commune:

1) Reserve incendie de Poily :

Subvention du Conseil général du Loiret d'un montant de 3 704,40€ qui sera inscrite au budget EAU.

2) Diagnostic des réseaux - Alimentation en eau potable (AEP) :

Subvention du Conseil Général du Loiret d'un montant de 2 370,50 €.

Subvention de l'Agence de l'Eau d'un montant de 11 853,00 € d'une part et de 500,00 € d'autre part.

Ces subventions seront inscrites au budget EAU.

Mr le Maire donne lecture de la lettre (10^{ème} programme) de la Présidente du Syndicat de Pays de Beauce relative à la collaboration avec l'Agence de l'Eau en date du 5 septembre 2013. Elle précise la liste des programmes d'actions.

Ce programme d'action doit être adressé début octobre pour un passage en commission des aides courant Janvier 2014.

Mr le Maire informe qu'il va donc transmettre un projet concernant le diagnostic des réseaux avant le 15 septembre 2013, date limite de dépôt du dossier.

3) Accessibilité Avenue d'Arconville :

Le Syndicat du Pays de Beauce à informer par courrier Mr le Maire, qu'une subvention pourrait être allouée si la Maîtrise d'Œuvre pour les travaux de l'avenue d'Arconville, débutent courant fin 2013 ou courant 2014.

En réponse Mr le Maire à confirmer par courrier que celle-ci sera effectuée dans la période précitée.

Suite à l'intervention de Mr Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, concernant une demande d'aide pour cette opération, la commune recevra une subvention de 5 000 € au titre de la dotation parlementaire du Sénat pour cette opération (courrier de Mr le Ministre, Manuel VALLS).

Dossier : Diagnostic des réseaux

Le Maire communique aux conseillers, la phase 3 du diagnostic des réseaux, informe que la phase 4 est achevée mais que le rapport sera transmis à l'issue de la réunion avec l'entreprise SEAF qui se déroulera le 26 octobre prochain.

A ce propos, Mr le Maire invite l'assemblée à participer à cette réunion.

Dossier : Maison des Associations :

• Entreprise CEGELEC :

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il va saisir Mr MONDINE, concernant la pose du coffret électrique effectué par la Société CEGELEC. En effet la pose de coffret a considérablement endommagé le mur. De ce fait Mr le Maire met en attente l'attestation de capacité demandée par l'entreprise.

• Contentieux avec les riverains :

Mr le Maire rappelle les différents courriers échangés entre la commune et le Cabinet CASADEI-JUNG. concernant le rapport d'expertise.

Il informe le conseil municipal qu'une réunion de synthèse aura lieu.

IV- Affaires diverses :

1) Convention d'occupation précaire de parcelles communales :

L'exploitant de la parcelle 240ZT10 accepte une nouvelle convention d'occupation précaire suite à l'installation de la citerne incendie de Poily, concernant ladite parcelle.

2) Journée de la résistance :

La Loi n°2013-6432 du 19 juillet 2013 instaure une journée nationale de la résistance le 27 mai. Cette journée sera ni fériée ni chômée.

3) CEJ

La Caisse d'Allocations Familiales a effectué un virement d'un montant de 17 435,69 € pour le contrat enfance jeunesse pour l'année 2011.

4) Droit de mutations :

Le Conseil Général du Loiret a attribué à la Commune la somme de 28 425,71 €.

5) Inaugurations :

- Chemin de Melleray :

Avant la fin de son mandat, le Maire souhaite baptiser le chemin de Melleray du nom de son créateur : Paul BOULLIER et propose que cette manifestation ait lieu le 21 septembre 2013 à 11h00.

Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité des présents.

- Don de la Famille BATBEDAT :

A la demande Mr Michel CHAMBRIN l'inauguration de la Statue « Le Grain de blé » sculptée par Mr Vincent BATBEDAT et offerte par l'épouse et la famille de l'artiste, sera inaugurée le 21 septembre 2013 à 17h00.

- Le Jardin du Souvenir :

La présentation du Jardin du Souvenir aura lieu le 26 octobre 2013 à 10h30.

6) Nominations des agents :

Mme Dorothee GUERIN et Mme Sandrine BEGAIX sont nommées Adjoint Administratif de 1ere classe suite à la réussite de leurs examens professionnels, Mme Véronique TROUTIER est nommé ATSEM.

7) GIPA - Indemnité de Garantie individuelle du Pouvoir d'Achat :

Mr le Maire explique la GIPA, et stipule que le versement de celle-ci est de droit et n'exige pas de délibération.

8) Santé et Prévoyance :

Mr le Maire expose les informations du Centre de Gestion concernant l'adhésion à la couverture « Santé » « Prévoyance » des agents. Il précise qu'il faudra prendre une délibération avant le 15 octobre 2013 en cas d'adhésion. Il demande aux conseillers de réfléchir sur ce dossier.

9) Cirque FRANCKY :

Demande de place du cirque FRANCKY, pour les 25 et 26 septembre 2013.

Mr le Maire propose de l'installer à St PERAVY. Mr GUERTON signale qu'à cet emplacement il n'a toujours pas été fait de débroussaillage. Mr PICHON prend note et demande aux services techniques de s'en occuper avant l'installation du cirque.

10) Courrier de Mr PIATEK :

Après lecture du courrier, Mr le Maire transmettra ce dernier au centre de secours.

11) STECO POWER :

Mr le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral adressé à Maître SAULNIER, liquidateur de la société STECO PÖWER en date du 30 août 2013.

12) SDIS 45 :

Suite à l'installation d'un compteur d'eau au centre de secours et à la réception de la facture, Mr le Maire donne lecture au courrier du SDIS 45 relatif à cette facture. Un contact sera pris avec le SDIS.

13) PLU :

Mr le Maire donne lecture à la lettre du Maire relatif au projet de loi du transfert automatique de la compétence du plan local d'urbanisme aux intercommunalité.

14) BAFN :

Mr le Maire transmet la demande de Mr BAZIN concernant un panneau d'affichage.

Celui-ci est déjà existant et il reste à savoir s'il comprend bien toutes les informations concernant les activités proposées.

Mr le Maire informe le conseil, qu'il a visé le projet pédagogique de l'ALSH et que celui-ci sera transmis ultérieurement. Les agréments de la DDCS ont été reçus et affichés.

V- Invitations :

Repas des Anciens : jeudi 10 octobre 2013

Projet Parentalité : Mardi 17 septembre 2013 à 18h00e

Prise de commandement du Capitaine LAFOND : Jeudi 19 septembre 2013 à 9h00

Syndicat du Pays de Beauce « Agenda 21 » : Lundi 30 septembre 2013 à 14h00

Sous-Préfecture « FUL » : vendredi 18 septembre 2013 à 11h00

Prise de commandement du Lieutenant Champetier : mardi 8 octobre 2013 à 9h30

Emploi avenir : mercredi 18 septembre 2013 à 11h00

AML 45 - Elections municipales : 22 octobre 2013 à 17h00

VI- Conseils à venir :

Mr le Maire informe que le prochain conseil aura lieu le 10 octobre 2013.

Fin de la séance à 22h30

Fait à Outarville, le 15 septembre 2013

Le Maire,

Dr Emmanuel HERVIEUX

SEANCE du 12/09/2013	Présents	Votants	Excusés	Pouvoir à	Emargement
Emmanuel HERVIEUX	1	1			
Thierry PICHON	1	1			
Christiane BERTHEAU	0	1		Mr MENAGER	
Gérard BAZIN	0	1	1	Mr PICHON	
Pierre COISNON	0	0			
Christophe MENAGER	1	1			
Priscilla MALLET	0	0	1		
Isabelle MARQUES	1	1			
André VILLARD	1	1			
Anne DELORME	0	0	0		
Christian MARCILLE	0	1	1	Mr HERVIEUX	
Chantal IMBAULT	1	1			
Patrick DAVID	1	1			
Bernard GUERTON	1	1			
Michel CHAMBRIN	1	1			
Christophe ROUILLON	1	0			
TOTAUX	10	12	3		